

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 2005

**Artikel:** Une fin de législature au risque de l'immobilité : un tour d'horizon à deux ans des élections fédérales  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014140>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*circulation à la Croatie que si certaines conditions précises sont remplies. Celles-ci seront formulées et adoptées lors de l'Assemblées des délégué-e-s qui se tiendra à fin octobre.»*

Le parti, qui dans son programme politique de 2010 demandait l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, serait donc prêt à se joindre à l'UDC pour rejeter l'accord avec la Croatie et remettre en cause l'ensemble de l'édifice de nos relations avec Bruxelles. Ce serait un beau gâchis.

En fait, le président du PS renouvelle et précise une menace déjà lancée. «Pour Christian Levrat, poursuit le communiqué, *seul un renforcement des mesures d'accompagnement, principalement dans le marché du travail et du logement, est à même de garantir que les bénéfices de la libre circulation des personnes puissent profiter à l'ensemble de la population. Il s'agit là d'une condition essentielle et non négociable.»*

Saluons les mesures préconisées qui sont tout à fait pertinentes. Leur introduction permettrait de rassurer la population inquiète des conséquences de la forte immigration que nous enregistrons. Mais on ne brandit une menace que si l'on est prêt à la mettre à exécution.

L'accord sur l'extension de la libre circulation avec la Croatie, que le Conseil fédéral vient de mettre en *consultation*, ne représente d'évidence aucune menace d'invasion migratoire. En 2023, ce petit pays de 4,3 millions d'habitants aura droit à 300 permis de longue durée et à 300 autorisations provisoires d'une validité inférieure à une année. Une clause de sauvegarde pourra être invoquée jusqu'en 2026. Qui peut dire quelle sera alors la situation économique en Suisse et en Europe? Dire non à la Croatie pour protéger le marché du travail dans une décennie ne serait qu'un *placebo* pour apaiser les craintes de la population.

Pour s'en convaincre, reprenons les déclarations dans *Le Temps* du même Christian Levrat qui s'opposait à l'activation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral: «*On vend du Valium à la population. Tout le monde sait bien que l'utilité sera nulle. Son application s'inscrirait dans la logique de l'UDC qui veut faire croire que le nombre de migrants peut être déterminé par le régime juridique appliqué. Or l'histoire de la migration en Suisse montre que ce qui est déterminant c'est la demande de main-d'œuvre et les conditions sur le marché du travail... Ce n'est pas en additionnant les actes symboliques, totalement inefficaces, que l'on gagne la confiance des gens.»*

Après le Valium administré dès le 1er juin par le Conseil fédéral, le Dr Levrat propose donc de renouveler l'ordonnance. Pour que l'on fasse confiance à la politique de son parti?

## Une fin de législature au risque de l'immobilité

Un tour d'horizon à deux ans des élections fédérales

Jean-Daniel Delley - 29 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24123>

Au cours de la deuxième moitié de la législature 2011-2015, le Parlement peinera à faire avancer les dossiers en attente. D'une part, ces dossiers sont hautement conflictuels. D'autre part, l'échéance électorale de

l'automne 2015 ne va pas favoriser la recherche de solutions consensuelles, chaque formation cherchant plutôt à se distinguer de ses concurrentes.

Les élections fédérales de 2011 ont sensiblement modifié le visage du Parlement. Jamais depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919, la répartition des sièges entre les partis n'avait connu de telles

modifications: pas moins de 41 fauteuils ont changé de couleur politique. La droite nationaliste s'est affaiblie ainsi que les libéraux-radicaux et les démocrates-chrétiens, au profit des Verts libéraux et du parti bourgeois démocratique. Par ailleurs, l'aile droite du PDC a été réduite à la portion congrue. Le Parlement n'en est pas pour autant dominé par une majorité de centre gauche. [L'examen des votes](#) de ces deux dernières années montre au contraire une grande diversité d'alliances selon les objets en jeu, une constante de la vie politique fédérale. Au Conseil des Etats, parce que les sénateurs sont moins soumis à la discipline partisane et grâce au résultat historique de la gauche - 11 socialistes et deux Verts -, le résultat des votes est devenu plus imprévisible. A noter qu'à nouveau les extrêmes conjugués (PS et UDC) disposent d'un droit de veto à la Chambre basse.

La réforme de l'armée, entamée depuis des années et jamais terminée, va buter sur deux obstacles. Le Conseil fédéral persiste à limiter le budget militaire à 4,7 milliards, 300 millions de moins que le désire le Conseil national. Cette dispute sur l'enveloppe budgétaire s'ajoute à

l'incapacité des élus à définir une politique de sécurité et à dessiner une armée apte à la servir. Le risque est grand de voir prévaloir quelques années encore le *statu quo* grâce à l'alliance des conservateurs - la réforme va trop loin - et de la gauche - elle est insuffisante. Quant à la nouvelle stratégie énergétique, l'alliance de centre gauche qui a sonné le glas du nucléaire risque bien de se disloquer lors de l'examen des mesures propres à concrétiser cette politique. Les désaccords portent aussi bien sur la rigueur des prescriptions à adopter que sur le rôle respectif des incitations et des obligations, sur l'importance des concessions environnementales nécessaires au développement des énergies renouvelables et le degré d'indépendance énergétique à viser. Et les parlementaires n'ont toujours pas fixé la durée de vie maximale des centrales nucléaires.

Le projet ambitieux de réforme de la prévoyance vieillesse élaboré par Alain Berset se heurtera aux réticences de la gauche, défenseuse des acquis, et d'une droite obsédée par les seules économies à réaliser. Une droite qui, en matière de santé, persiste à croire aux vertus de la concurrence et

croit pouvoir introduire la liberté de contracter en faveur des caisses. Une droite qui refuse d'entrer en matière sur un contre-projet à l'initiative pour une caisse unique avant même que le Parlement soit saisi d'un projet concret.

Le Conseil fédéral aura fort à faire pour que les Chambres adoptent un nouveau cadre légal pour la place financière, répondant aux standards internationaux. L'échange automatique d'informations, comme sur le plan intérieur la levée du secret bancaire en matière fiscale, verra monter au créneau celles et ceux pour qui la défense de la sphère privée passe d'abord par celle du porte-monnaie.

Enfin l'évolution de nos rapports avec l'Europe souffrira de la cacophonie des partis face au projet de mandat de négociation proposé par le Conseil fédéral et à la surenchère souverainiste à laquelle il a donné lieu.

La deuxième moitié de la législature est donc exposée au danger de l'immobilisme, alors que la Suisse est embarquée dans une guerre de mouvement. A moins que des alliances de raison, variables elles aussi, répondent à l'urgence de bouger.